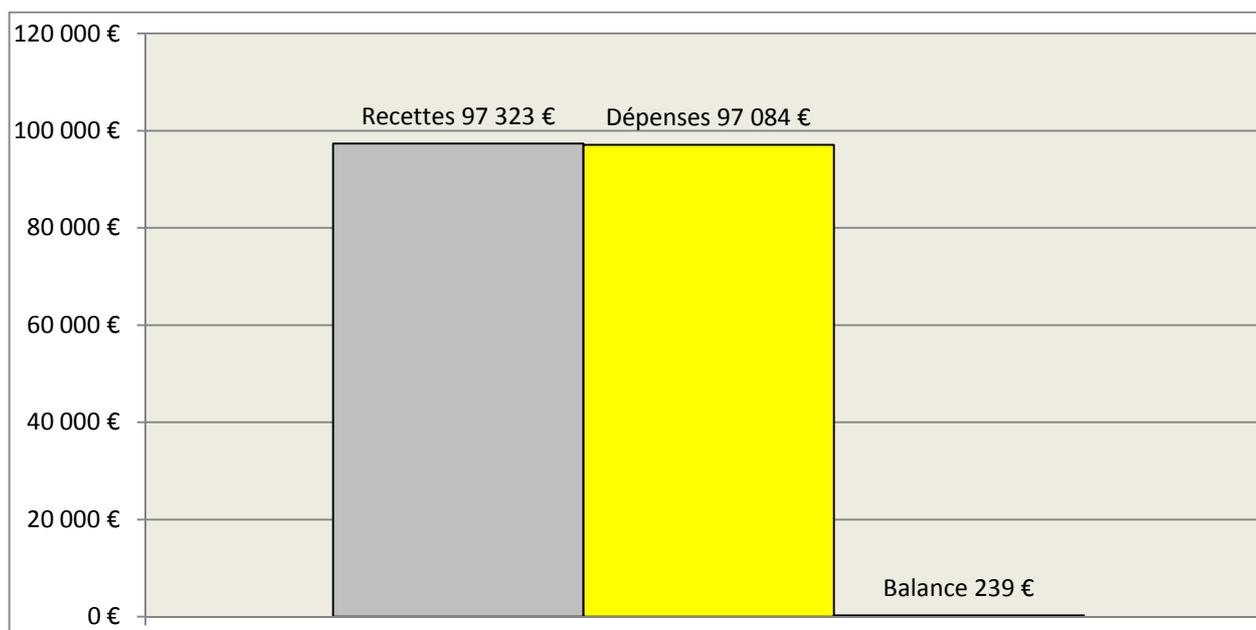
 <p>île de France F F V L ligue Paris île de France</p>	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE www.ffvl-lpidf.com Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131 SIRET N° 448 062 091 00021 – APE 9312Z Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beaugard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44 president@liguepidfvollibre.com</p>	 <p>FFVL Fédération Française de Vol Libre Delta Parapente Corf-volant Kite Speed-riding Boomerang</p>
--	--	--

Rapport financier Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre du 25 février 2017

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

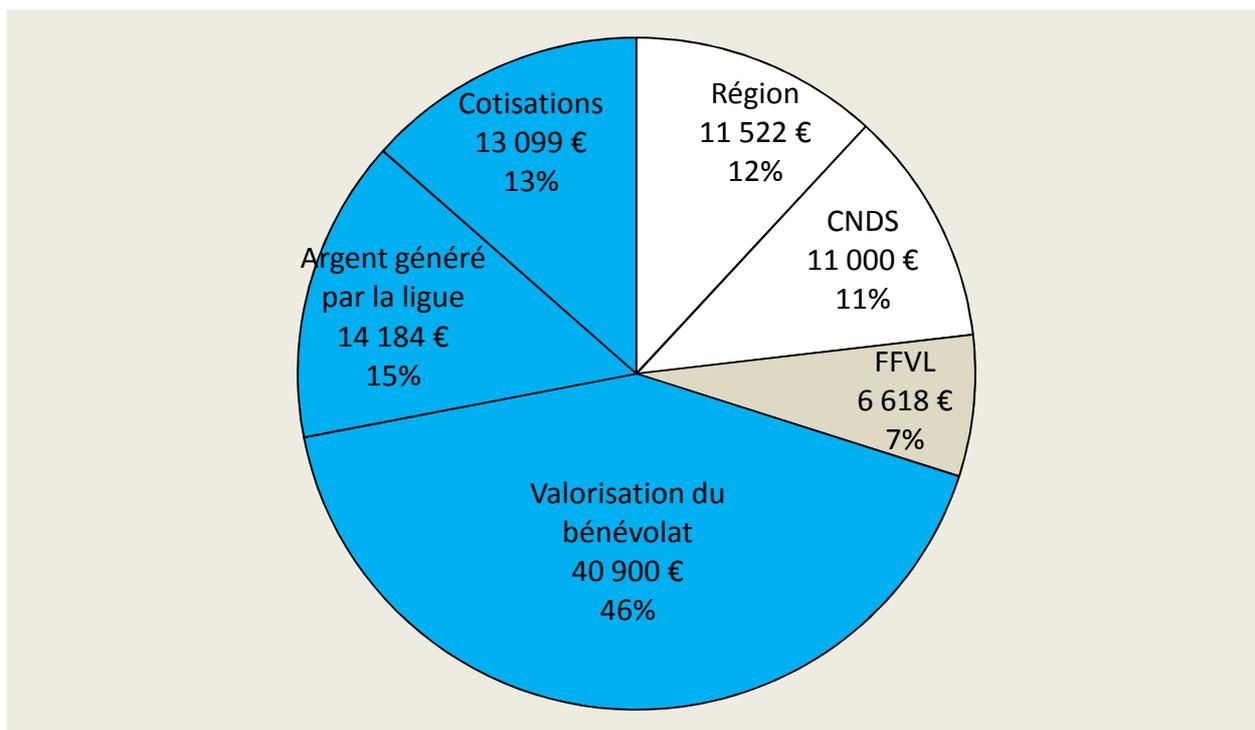
Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2016 et le budget de 2017.

1. Bilan financier à fin 2016



Le bilan annuel est quasiment équilibré avec des recettes de 97 323,31 € et des dépenses de 97 084,47 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où une balance de 238,84 €. La ligue dispose d'une trésorerie de 75 594,64 €.

1. Analyse des recettes de 2016



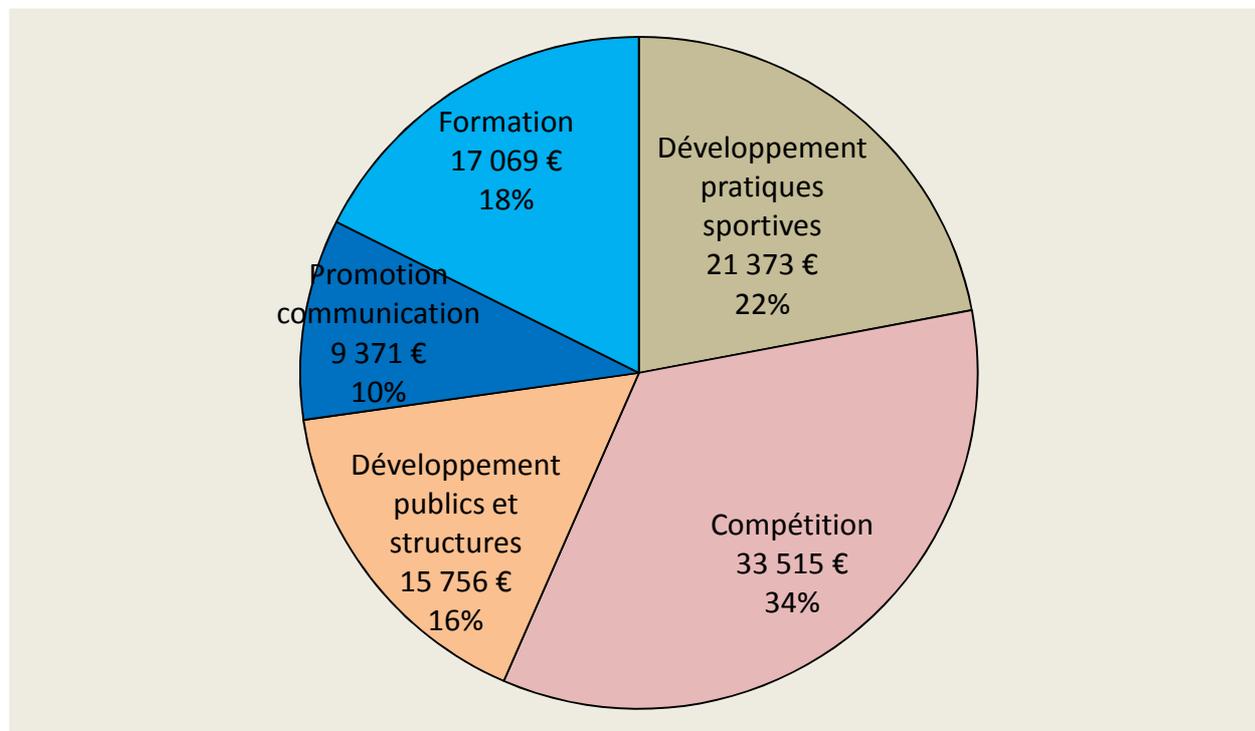
- La **Région Ile-de-France** a versé 3 522,50 € de subvention pour la formation. Elle nous a demandé d'engager en 2016 un stagiaire dans le cadre de l'opération « 100 000 stages pour les jeunes Franciliens ». La petite structure qu'est la ligue PIDF de vol libre, ne disposant pas de bureau pour héberger un jeune, n'a pas encore achevé ce recrutement. De ce fait, la région a repoussé à 2017 le versement de 8 000,00 €.

Les recettes provenant de la Région se montent à 11 522,50 € :

- développement des pratiques sportives (3 448,00 € attendus et comptabilisés),
 - compétition (2 080,00 € attendus et comptabilisés),
 - développement des publics et structures (872,00 € attendus et comptabilisés),
 - promotion communication (1 600,00 € attendus et comptabilisés),
 - formation (3 522,50 €).
- La subvention du Centre National pour le Développement du Sport (**CNDS**) est de 11 000,00 € ainsi répartis :
 - développement des pratiques sportives (1 800,00 €)
 - compétition (5 200,00 €),
 - développement des publics et structures (0 €),
 - promotion communication (0 €),
 - formation (4 000,00 €).
- La **FFVL** a apporté 6 617,92 € :
 - 3 042,00 € de reversement non contractualisé sur les licences,
 - 2 395,00 € de subvention pour les sites de pratique,
 - une participation de 400,00 € à la formation de cinq animateurs,
 - un complément de 780,92 € pour achat de câble en 2015.
- Les **cotisations perçues par la ligue** s'élèvent à 13 099,33 €.
 - La **participation de bénévoles** aux actions de la ligue vaut 40 900,00 € pour 3 410 h de travail, soit l'équivalent de deux personnes à temps plein.

- Les autres recettes proviennent essentiellement des participations aux formations, de l'organisation d'entraînements et de compétitions et d'autres services apportées par la ligue, notamment la revente de câble de treuil et de vestes et de pantalons de sport aux licenciés, en particulier les compétiteurs.

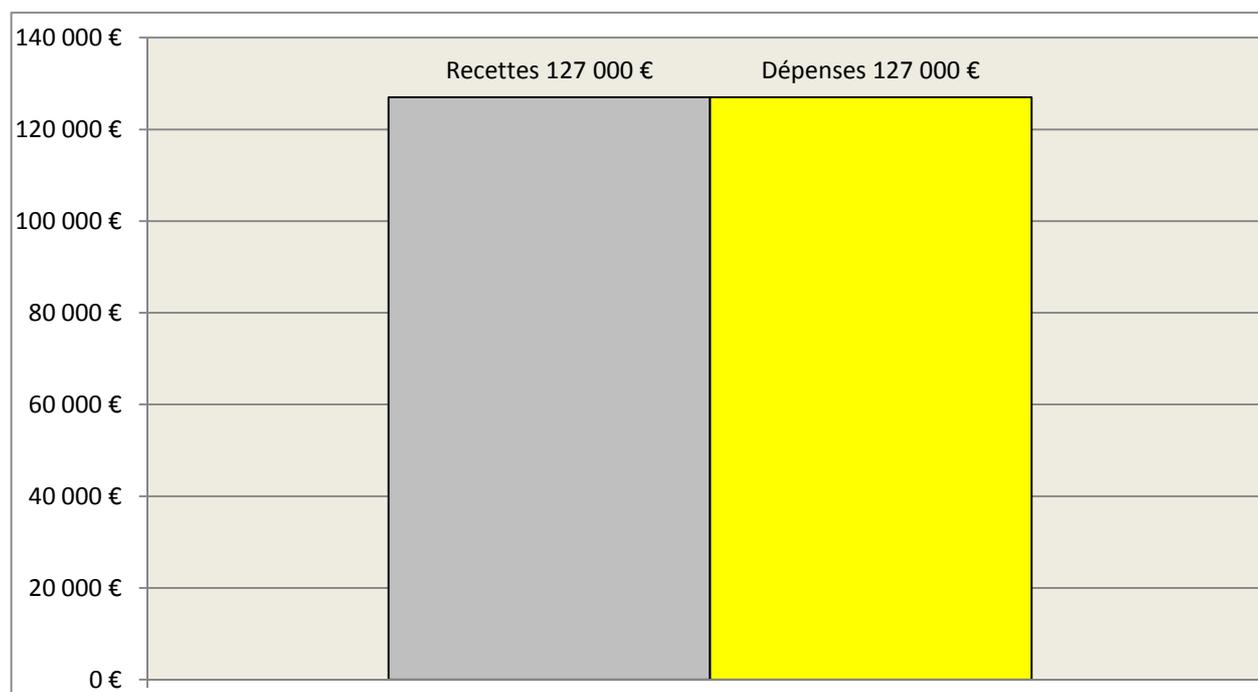
1. Analyse des dépenses de 2016



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) se caractérise par 21 372,86 € de dépenses et un solde de 346,58 €.
- Les dépenses de **compétition** se montent à de 33 515,47 €, avec un déficit de 1 250,67 €.
- Le **développement des publics et structures** a occasionné la sortie de 15 756,15 € et un solde de -345,26 €.
- La **promotion et la communication** se caractérisent par des dépenses de 9 371,45 € et une balance négative de 789,45 €.
- La **formation** laisse 2 970,80 € d'excédent de recettes pour des dépenses de 17 068,54 €. Par manque de participants, la préformation et la qualification de biplaceurs ont dû être annulées, ainsi que la formation d'initiateurs powerkite. En revanche, la ligue a organisé un week end de remise en confiance de biplaceurs.

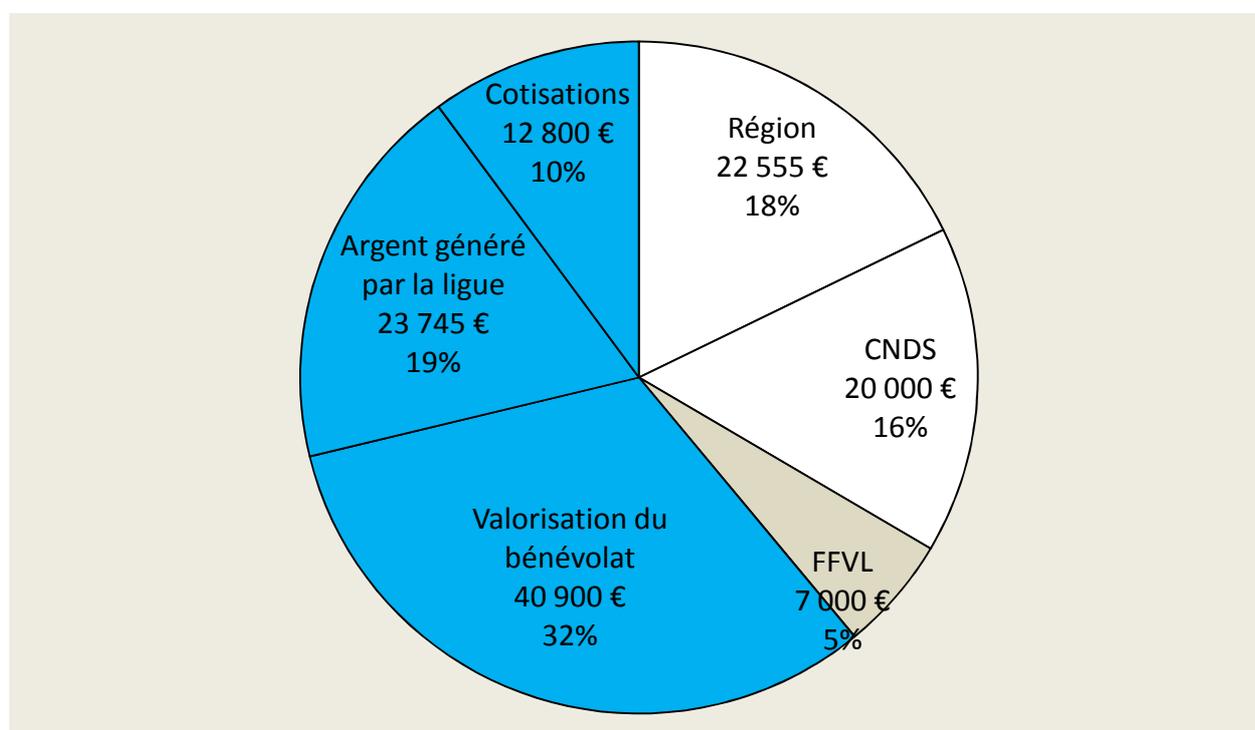
Nous avons réparti les frais généraux de la ligue (2 460,20 €) dans les différentes activités.

2. Budget de l'année 2017



Le budget de 2017 est équilibré avec des recettes et des dépenses de 127 000,00 € (valorisation du bénévolat inclus).

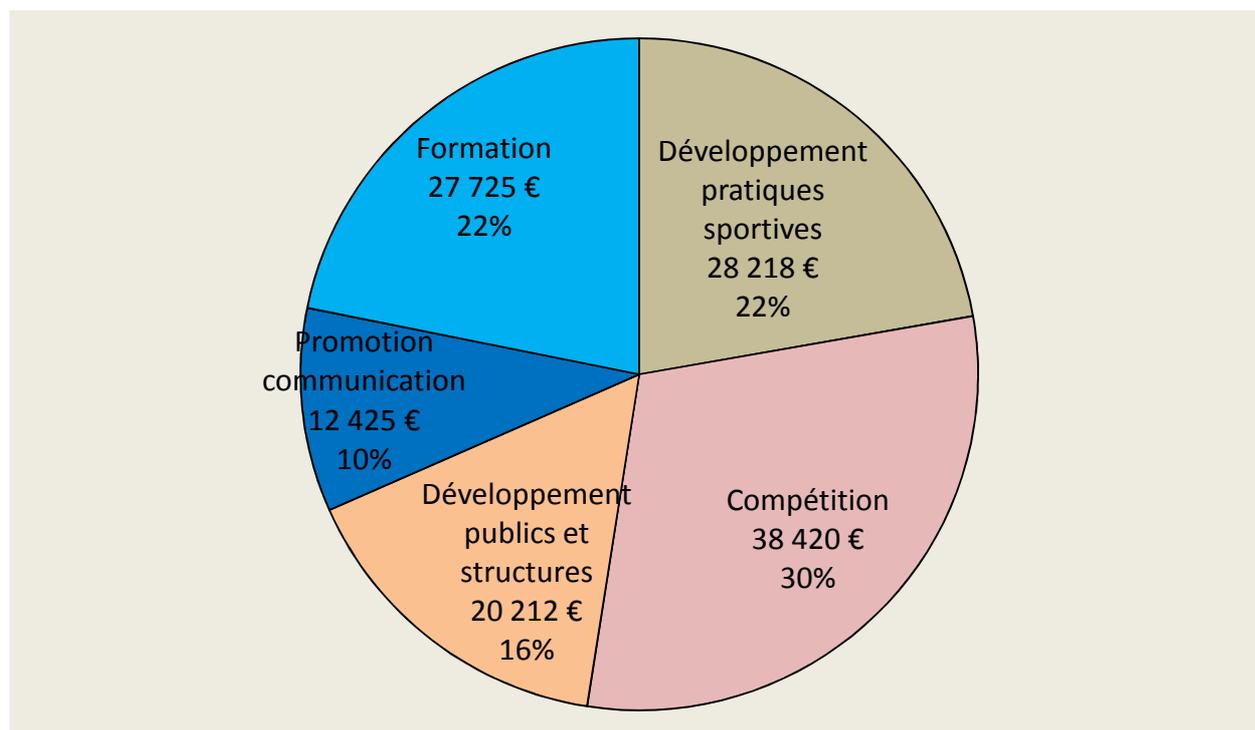
1. Recettes prévues en 2017



- Subvention de la **Région Ile-de-France** : 22 555,00 € incluant les 8 000,00 € de 2016 reportés à 2017.
- Subvention du **CNDS** : 20 000,00 €.

- Subventions de la **FFVL** : 7 000,00 € comprenant 5 400,00 € de reversement non contractualisé sur les licences et d'aide pour les espaces de pratique, 800,00 € d'aide à l'achat de câble en 2016 et 800,00 € pour la formation d'accompagnateurs.
- **Cotisations perçues par la ligue** : 12 800,00 €.
- Nous évaluons de nouveau **la participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.
- Les participations aux formations et à l'organisation des entraînements et des compétitions, la location de gîtes lors de la coupe Icare et la revente de câble de treuil, de matériel de kite et de vêtements de sport fournissent le reste des recettes.

2. Perspectives des différentes activités en 2017



Chaque activité est équilibrée conformément aux demandes de subvention auprès de la Région Ile-de-France et du CNDS.

- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 28 218,00 €.
- La **compétition** dispose du budget le plus important avec 38 420,00 €.
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 20 212,00 €.
- Celui de la **promotion et la communication** est de 12 425,00 €.
- Les recettes et les dépenses de **formation** s'élèvent à 27 725,00 €.

Les frais généraux de la ligue (2 720,00 €) se répartissent dans les différentes activités.

Paris, le 6 février 2017

Boris PERZINSKY

Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre